



Lutte contre la pauvreté : responsabilités et responsabilisation

Le contexte actuel de la lutte contre la pauvreté met en place des mécanismes qui isolent les plus pauvres, les obligeant à se responsabiliser davantage que les autres. Or, la lutte contre la pauvreté demande une prise de responsabilité collective à tous les niveaux, un effort de redistribution plus important et la reconnaissance de l'expression des plus pauvres comme acteurs collectifs.

Les pauvres ne sont pas faits d'une autre substance que nous. « Un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde », disait Cardijn. « Tout être humain porte en lui une valeur inaliénable qui fait sa dignité d'homme », disent les Options de base d'ATD... On rejoint la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui parle d'« égale dignité» de tous les êtres humains. Mais, tant pour Cardijn avec la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), que pour Wrésinski avec ATD, la dignité humaine ne va pas de soi en situation de pauvreté, surtout de grande pauvreté. Cette dignité est menacée et les personnes pauvres en arrivent à douter de leur valeur humaine fondamentale. C'est d'autant plus vrai dans une société où l'argent est roi.

Pour en souligner toute l'importance, Vivre Ensemble a choisi de travailler le thème « La dignité, j'y ai droit ». Parler de la lutte contre la pauvreté en termes de droits humains, c'est introduire la notion de responsabilité. Une responsabilité individuelle et collective d'assurer à l'ensemble des citoyens l'accès à ces droits et le respect de la dignité.

Le constat

Les personnes pauvres ne nous ont pas attendus pour lutter. En effet, des groupes s'organisent; mais qui rejoint leurs luttes et leurs aspirations ? Paradoxalement, on parle d'autant plus de responsabilisation qu'on laisse chacun livré à soi même, aux dépens de la solidarité. Est-ce bien une attitude responsable ?

Examinons maintenant les différents modèles de changement en matière de lutte contre la pauvreté. Il y a d'abord le modèle individuel où l'individu est seul face à la société. Il est placé dans une relation de dépendance-assistance. Cette attitude ancienne est toujours présente, d'autant qu'elle est facilement médiatisée (resto du cœur, banques alimentaires, etc.).

Dans cette attitude, il n'y a pas d'égale dignité. Le pauvre est vu comme dépendant, passif, incapable d'une idée. Il est réduit à l'état de mendiant qui baisse les yeux. Quand il entre dans ce jeu pour survivre, chacun utilise l'autre. C'est sans doute une première mission d'organisations comme la nôtre de refuser d'entrer dans ce jeu. Nous le faisons à deux niveaux: en soutenant des organisations qui veulent dépasser cette attitude et en menant un travail de sensibilisation et de communication (voir le site Internet sur la pauvreté www.pauvrete.be) qui aille dans ce sens, notamment lors de nos campagnes.

Une réflexion menée avec des personnes pauvres dans le cadre des Universités Populaires du Quart Monde soulignait l'exigence des pauvres de ne pas être montrés comme indignes et

assistés. La version moderne et plus perfide de ce modèle individuel demande de faire la preuve de son autonomie. Ce modèle n'est pas récent, on le retrouve dans certaines approches du travail social « par cas ».

Mais le contexte individualiste est favorable à un nouveau développement de ce modèle : perte de mémoire sur les conditions historiques qui ont produit la pauvreté ; non-prise en compte du contexte de société ; méfiance par rapport au milieu pauvre au lieu de le voir comme un allié...

Ce modèle repose sur une conception également très limitée de la réalité humaine, comme si l'autonomie se bâtissait dans la solitude, alors que c'est justement le manque d'investissement financier, mais surtout humain, qui isole et prive des moyens d'assumer ses responsabilités.

Tandis que l'aide privée reste très marquée par l'assistance, l'engagement public se présente sous un jour plus moderne en prétendant responsabiliser les pauvres.

Dans le modèle communautaire, l'individu compte pour ses proches. On est quelqu'un parce qu'on compte pour d'autres. La pauvreté y est perçue comme une pauvreté de relations. Beaucoup d'initiatives appuyées par Action Vivre Ensemble prennent en compte cette dimension que, d'ailleurs, nous favorisons.

A noter d'ailleurs que, même dans une relation individuelle avec une personne pauvre (situation de nombreux professionnels), on peut retrouver cette attitude qui prend en compte l'entourage humain de la personne, au lieu de le voir comme un obstacle ou une quantité négligeable. A Roux, dans la province du Hainaut, l'Espace de Développement Communautaire La Rochelle permet à de nombreuses personnes appauvries de bénéficier des aides diversifiées qu'il propose : accompagnement social, colis d'urgence, coopérative d'achat, vestiaires, activités pour les enfants, cours d'informatique, de français, etc. et de s'investir dans ces différents projets. En effet, La Rochelle poursuit une dynamique éducative et participative en vue de redonner à chacun(e) confiance, considération, dignité et autonomie.

A Namur, l'asbl Alpha 5000 en est un autre exemple. A côté de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, clés de l'autonomie dans notre société, l'asbl développe une série d'activités pour favoriser la participation des apprenants. Décrypter l'actualité, visiter le parlement fédéral et rencontrer des élus, monter une exposition de peinture à la Maison de la Culture de Namur sont autant d'activités pour exprimer une seule idée : "Nous sommes des citoyens à part entière, nous voulons nous exprimer et être écoutés".

Dans ces différents lieux, personnes et groupes pauvres se révèlent acteurs responsables. Ce qui suppose qu'en face d'eux des gens soient prêts aussi à se former pour entrer dans une telle démarche.

Le modèle collectif ou structurel prête attention aux questions d'égalité et de changement de structures. On rejoint les luttes populaires. C'est le modèle classique des progressistes. Action Vivre Ensemble veut appuyer les initiatives qui vont « jusque-là » (ex: LST, Solidarités Nouvelles...). Mais s'agit-il de hiérarchiser ou de conjuguer? Ne s'agit-il pas plutôt de conjuguer ce modèle avec le précédent ?

Le contexte actuel de la lutte contre la pauvreté : un monde qui isole et casse les solidarités

Nous vivons dans un monde qui isole au quotidien. La pensée néolibérale entraîne une vision mercantile des relations humaines, des rapports sociaux : la vie devient une compétition permanente. Les relations deviennent impossibles (entre homme-femmes, parents-enfants, groupes humains) à cause des conditions de vie, de l'éducation déficiente.

Les solidarités quotidiennes sont souvent pénalisées (comme l'hébergement d'amis par des chômeurs ou minimexés, l'aide à des clandestins), les personnes âgées sont livrées à elles-mêmes, abandonnées, les nécessités de la survie poussent à la clandestinité, l'émiettement en catégories administratives ou sociologiques. Notre société isole la lutte contre la pauvreté d'un projet général de solidarité, qui isole plutôt qu'elle ne relie les citoyens. La lutte contre la pauvreté est alors utilisée par certains pour casser les grandes solidarités. L'enjeu, aujourd'hui, est de garder une sécurité sociale pour tous.

La tendance est la même au niveau international. La lutte contre la pauvreté est détournée par de grandes organisations finançant projets de développement (le Fonds monétaire international, la Banque mondiale) et finalement utilisée pour cautionner un système peu soucieux de justice...

Quelles perspectives pour une lutte contre la pauvreté «responsable» ?

« La question de l'égalité (et des inégalités qui entraînent la pauvreté) ne relève pas de la malchance, mais constitue un problème structurel, une question de rapports sociaux de plus en plus individualisés et culpabilisants pour les personnes. Face à cela, le défi de l'égalité, de la justice sociale et de la dignité met en tension deux dynamiques. La pauvreté, vue sous l'angle de l'inégalité économique, interroge la répartition et la redistribution des richesses et revenus.

L'angle de l'exclusion sociale, qui pose la question de la dignité et se traduit en termes de (non-)reconnaissance (sociale, culturelle) des personnes et groupes (non-reconnaissance de la parole de l'autre, discriminations liées à la différence, mépris, problème de la reconnaissance dans l'activité...) »

Une lutte contre la pauvreté responsable demande une prise de responsabilités collective à tous les niveaux : belge, mais aussi européen et international. C'est dans cette perspective qu'il convient de réclamer la réalisation des Objectifs du millénaire sur la réduction de l'extrême pauvreté.

La dignité humaine comporte un aspect de responsabilité face à soi-même et aux autres. On ne peut demander aux pauvres d'assumer cette responsabilité si l'on s'est par ailleurs soustrait à la responsabilité de construire la solidarité. Cela suppose au minimum :

- d'accentuer l'effort redistributif (régulations)
- de permettre aux pauvres de s'exprimer comme acteurs collectifs, en lien avec d'autres acteurs collectifs artisans de solidarité (syndicats, organisations populaires, société civile,...)

Un exemple concret sur ce dernier aspect est la constitution récente en ASBL du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (19 organisations, dont Action Vivre Ensemble et la Commission Justice et Paix, et des connexions en vue avec la Communauté germanophone) .

Ces extraits de l'objet social du Réseau disent bien ce qui est en jeu

- « Faire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale une priorité politique en Région wallonne ainsi qu'au plan fédéral et européen

· Favoriser au sein des associations membres et au sein du RWLP une réflexion, une analyse et une construction collective, dans des lieux de liberté, à partir des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, avec le souci permanent de rejoindre les plus pauvres... »

Le Réseau a ainsi réalisé l'unité d'une série d'associations, mais il prévoit de nouer des partenariats avec les grandes organisations du monde populaire. S'agissant des pauvres, on peut parler de responsabilité sans responsabiliser négativement ni culpabiliser. Mais à condition d'accepter responsabilité commune face à trois aspects : renforcer l'estime de soi, créer des lieux d'humanité, mettre en place des structures qui favorisent la justice.

Claude Mormont
coordinateur de Vivre Ensemble Education